

**6 Société et Culture**

**Education/Examens de fin d'année**  
**BEPC : c'est l'heure de l'oral**



**Irène Komabilli, présidente du centre du lycée Paul Indjendjet Gondjout : les retards de la première journée oubliés.**

F.S.L.  
Libreville/Gabon

*Les candidats ont entamé, depuis lundi dernier, ce deuxième temps fort de cet examen. Jusqu'au vendredi 24 juillet prochain, ils sont évalués en anglais devant un jury d'enseignants exigeants.*

**APRES** la phase de l'écrit du lundi 13 au jeudi 16 juillet dernier, les candidats au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) subissent, depuis lundi dernier, et ce jusqu'au vendredi 24 juillet, l'étape de l'oral. Ce deuxième temps fort de l'examen est destiné à les évaluer en anglais. Les élèves sont ainsi appelés à faire leurs preuves dans une relation causale interactive avec les examinateurs, sur un texte de leur choix.

Selon les informations glanées hier matin, aux centres du lycée d'application Nelson Mandela comme à Paul Emame Eyeghe, la présidente Lucienne Eyene Bekale a également assuré que tout se déroule normalement. La phase de l'oral n'étant que le corollaire et la suite logique de l'écrit. Au lycée national Léon Mba, quelques candidats, visiblement détendus et satisfaits du déroulement de leur évaluation, ont révélé s'être sentis dans leur "élément". "J'ai révisé ces textes durant toute l'année. En réalité, j'ai largement eu le temps pour le faire. Du coup, je me suis vraiment senti à l'aise ce matin", a déclaré l'une d'entre eux à la sortie de l'épreuve. Le même sentiment était partagé par ses camarades qui, eux, affirmaient quand même vouloir attendre les résultats pour être réellement fixés sur leur

pénalisés. Ceux qui étaient prévus pour la matinée se sont présentés devant les jurys, et ceux de l'après-midi également. Nous fonctionnons en demi-journée avec l'instauration d'une pause entre les deux périodes de la journée", a précisé Irène Koumabili, présidente du centre d'examen du lycée Paul Indjendjet Gondjout, qui enregistre cette année 1 066 candidats. "Ils sont formés durant toute l'année scolaire avec une série de textes servant de base de travail. C'est à partir de ceux-ci que leur choix s'effectue et que l'évaluation intervient. Ces candidats ont également la possibilité d'être interrogés sur un document iconographique et à travers des questions d'ouverture. Le but, ici, étant de chercher à tester leur maîtrise des notions essentielles en anglais et la capacité à pouvoir s'exprimer", a-t-elle ajouté.

Au lycée Paul Emame Eyeghe, la présidente Lucienne Eyene Bekale a également assuré que tout se déroule normalement. La phase de l'oral n'étant que le corollaire et la suite logique de l'écrit. Au lycée national Léon Mba, quelques candidats, visiblement détendus et satisfaits du déroulement de leur évaluation, ont révélé s'être sentis dans leur "élément". "J'ai révisé ces textes durant toute l'année. En réalité, j'ai largement eu le temps pour le faire. Du coup, je me suis vraiment senti à l'aise ce matin", a déclaré l'une d'entre eux à la sortie de l'épreuve. Le même sentiment était partagé par ses camarades qui, eux, affirmaient quand même vouloir attendre les résultats pour être réellement fixés sur leur



Photo : Frédéric Serge Long

**Le déroulement de l'oral, ici au centre du lycée Paul Emame Eyeghe.**



Photo : Frédéric Serge Long

**Les candidats sont face à leurs examinateurs jusqu'au vendredi prochain.**

sort. Notons que le BEPC 2015 a enregistré 33 421 candidats sur l'ensemble du territoire national. 85 centres de composition

(29 à Libreville et 56 à l'intérieur du pays) et 17 centres de correction (9 à Libreville et 8 dans l'arrière-pays) étaient répertoriés.

**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL**

**Visa de conformité de la DGBFIP :**

**Date de lancement** : 22 juillet 2015.  
**Appel d'offres** : N° 05/MEPIP/SG/DGDDI/2015  
**Nom du projet** : Acquisition d'équipements  
**Source de financement** : Etat gabonais.

**1. OBJET**

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, en collaboration avec la CNUCED, lance un appel d'offres pour l'acquisition de divers équipements, dans le cadre du projet migration au SYDONIA WORLD.

**2. ALLOTISSEMENT**

Le présent appel d'offres est réparti en trois (3) lots suivants :

**Lot n°1 : acquisition du matériel informatique**

N° Ordre	Désignation	Quantité
1	Serveurs	11
2	Ordinateurs	80
3	Imprimantes réseaux	40
4	Imprimantes matricielles	20

**Lot n°2 : acquisition de véhicules**

N° Ordre	Désignation	Quantité
1	Véhicules station wagon 4x4 standard	10
2	Berlines standard	04
3	Mini Bus	04

**Lot n°3 : acquisition de vingt (20) groupes électrogènes.**

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

**3. PARTICIPATION**

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

**4. CRITERES DE QUALIFICATION**

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**Direction Générale des Douanes et Droits Indirects**  
**Sise à Oloumi (Face au siège de SOBEA)**  
**Porte n° 308**  
**BP : 40 -**  
**Tél. 01-79-53-72**  
**-Libreville-**

<http://www.dgmp.ga>

**6. CRITERES D'EVALUATION**

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

**7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 10 août 2015 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

**8. OUVERTURE DES PLIS**

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 10 août 2015 à 11 heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques

Jean Fidèle OTANDAULT

Le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects

Michel ONDINGA NGOUENGOUE